



Formacode : 44041 - Code Rome : K1303



## MODULE D'APPUI A LA VAE DU CAP AEPE

### PUBLIC VISÉ

Tout public  
Plan de développement des compétences  
Individuels payants  
Compte Personnel Formation

### NIVEAU

Niveau de sortie : sans niveau spécifique

### NATURE DE LA VALIDATION

Validation de la formation : attestation des acquis de formation  
Ouverture possible suite de parcours :  
Obtention du CAP AEPE par la voie de la VAE

### DUREE

Durée en centre : 35 heures  
Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

### DATES PREVISIONNELLES

Session ouverte toute l'année.

### LIEUX DE FORMATION

GMTI93  
Lycée VOILLAUME  
136, Route de Mitry  
93600 Aulnay-sous-Bois  
gmti93@ac-creteil.fr  
Tél : 01 49 37 92 55

### CONTACT

Gmti93 Com  
gmti93@ac-creteil.fr

### TARIFS

Prix tarif public maximum : 350,00 €.

### OBJECTIFS

Identifier les attendus du bloc de compétences 2 du CAP AEPE "Exercer son activité en accueil collectif » afin de faciliter l'obtention ultérieure du diplôme par la voie de la VAE.

### CHAMP PROFESSIONNEL - MÉTIERS VISÉS

Petite enfance

### PRE-REQUIS

Positionnement : pédagogique.  
Avoir exercé une activité d'assistant maternel ou d'auxiliaire parental et être éligible à la validation des acquis de l'expérience du CAP Accompagnant éducatif petite enfance.  
Avoir reçu la recevabilité à l'issue du dépôt du livret 1  
Niveau d'entrée : sans niveau spécifique

### MODALITES DE RECRUTEMENT

Entretien

### MODALITES PEDAGOGIQUES

Stage pratique optionnel : il est offert aux candidats la possibilité de réaliser un stage pratique en structure collective dont la durée variera en fonction des disponibilités et souhait de chacun, entre 2 et 4 semaines.  
Cours du jour

### CONTENUS

- ▶ • Sécurité de l'enfant : Validation du PSC1
- ▶ • L'accueil de l'enfant et de sa famille en structure collective et les relations avec le personnel et les autres professionnels
- ▶ • Projets pédagogiques et éducatifs, assistance pédagogique auprès de l'enseignant
- ▶ • Prise en charge de l'enfant dans les activités de la vie quotidienne et animation collective : fondamentaux et mise en pratique
- ▶ • Prévention des risques en collectivité (produits, techniques, installations...)